

OBJET / GAIA

**Subvention à la
Caisse des Ecoles**

**DATE DE
CONVOCATION :**

DEIALDIAREN DATA :
6 avril 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 22
hor zirenak:

Nombre de votants / 28
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, Mme Maud Gastigard à M. Sébastien Carré, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Michel Duthilleul à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Isabelle Ayerbe est désignée secrétaire de séance.

M. Aristizabal, adjointe rappelle que le comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le 16 mars 2021 afin de se prononcer sur son budget primitif 2021. Compte tenu des résultats de clôture de 2020 et des effectifs des trois écoles publiques, il a été calculé un besoin de 6 787 € à percevoir de la Commune.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer au titre de l'année 2021, une subvention de 6 787 € à la Caisse des Ecoles, qui sera répartie sur les trois écoles publiques de la manière suivante :

- Ecole primaire : 4 368 €,
- Ecole maternelle : 1 653 €,
- Ecole Bas-Cambo : 766 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza